



**Coordination académique
SNUipp - FSU
8, Place de la gare de l'Etat
case postale n°8
44276 Nantes cedex 2**

02.40.35.96.63 (tél) - 02.40.35.96.64 (fax) - snu44@snuipp.fr (courriel)

Nantes le 20 février 2014

Objet : dotation de moyens d'enseignant-es pour l'académie de Nantes

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale,

La FSU Pays de la Loire et ses syndicats enseignants tiennent à vous alerter une nouvelle fois de la situation catastrophique dans laquelle se trouve cette académie en matière de postes.

Nous avions déjà alerté vos services lors d'une audience avec votre chef de cabinet adjoint B Marteau en juin 2014. A l'époque, nous avions revendiqué un collectif budgétaire car nous annoncions des conditions d'enseignement difficiles dans toute l'académie aussi bien pour le premier que le second degré.

Notre demande restée vaine était pourtant réaliste :

Pour le premier degré :

– non ouvertures de classes en septembre en Loire-Atlantique, problèmes de remplacements

dès le mois de novembre avec des pics en janvier-février

– en Sarthe, une trentaine de remplacements non assurés quotidiennement depuis le mois de novembre, sur des durées qui dépassent depuis janvier régulièrement la semaine, voire plusieurs semaines. La désorganisation des écoles qui en découle nuit aux apprentissages de tous les élèves, et en particulier des plus fragiles.

La rentrée prochaine s'annonce tout aussi difficile car les dotations des 116 postes pour les écoles et de 200 postes pour les collèges-lycées compenseront à peine la hausse démographique. Ce constat est partagé aussi par les services rectoraux, comme cela a pu être débattu lors du Comité Technique Académique du 18 janvier 2014.

Vous avez fait de l'École une priorité. Vous avez institué un certain nombre de mesures rompant avec les politiques précédentes : plus de maîtres que de classes, renforcement de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, abaissement des heures devant élèves et formation en REP+, décharges de direction dès la rentrée prochaine pour les écoles de 1 à 3 classes, ...

Toutes ces mesures que nous partageons ne peuvent s'appliquer dans notre académie car les dotations en postes ne permettent pas leur mise en oeuvre.

Les conséquences sont nombreuses : effectifs toujours plus chargés en classes, RASED toujours déficitaires en personnels spécialisés, enseignant-es non remplacé-es jusqu'à des périodes de 5 semaines, ...

Vous savez comme nous, Monsieur le Ministre, que ces dégradations majeures de conditions de travail pèsent sur les salarié-es. La conséquence pour les élèves est aussi connue de tous : ce sont

les élèves les plus en difficulté et donc celles et ceux issu-es des classes populaires qui pâtissent le plus de ces dégradations.

Vous avez fait de la lutte contre les inégalités scolaires une priorité que nous défendons aussi dans notre projet syndical. À ce jour, cet objectif ne peut être atteint dans notre académie malgré toute la volonté de nos collègues.

Nous pensons qu'il manque environ 300 postes dans le premier degré pour que les personnels soient à même de répondre à certains de vos objectifs.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Ministre, de répondre à nos craintes en attribuant une dotation supplémentaire à l'académie de Nantes.

Dans l'attente de votre réponse, soyez assuré, Monsieur le Ministre, dans mon attachement dans le service public d'Education.

Bernard Valin
Coordinateur académique
SNUipp-FSU Pays de la Loire



copies adressées au Recteur et aux IA-DASEN des Pays de Loire